

De la halle industrielle de Bâle

Autor(en): **S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De la halle industrielle de Bâle.

Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a peu de temps, des efforts que faisait la Société industrielle et commerciale en vue de la création, à Lausanne, d'une Halle industrielle ou bazar destiné à la vente des divers produits de l'industrie vaudoise. Quoique les industriels n'aient pas répondu, jusqu'à ce jour, dans une mesure aussi grande qu'on aurait pu s'y attendre, aux questions que la Société leur avait adressées, nous savons que cette dernière ne perd pas de vue cette importante question et qu'elle cherchera à profiter du moment qui lui paraîtra le plus favorable pour la réalisation de son projet. En attendant, elle cherche à se renseigner sur la marche des établissements analogues qui existent déjà dans diverses localités. Nous apprenons que la Société industrielle de St-Gall se préoccupe aujourd'hui de la même question et nous verrons sans doute, dans peu de temps, une halle industrielle établie dans cette ville.

Il nous paraît utile d'entrer ici dans quelques développements sur celle de ces halles qui est la plus connue en Suisse, celle de Bâle.

La halle a été fondée en 1862 par une société d'actionnaires, dont le capital, de 40,000 fr., a été obtenu au moyen d'actions de 50 fr. Le bâtiment occupé par l'exposition a une superficie d'environ 4200 pieds carrés ; il contient un rez-de-chaussée et deux étages. Le rez-de-chaussée sert à l'exposition des objets lourds, tels que carosses, machines, poêles, etc., le premier étage à celles des meubles et le second à celle des divers objets de petit volume, tels que horlogerie, ferblanterie, coutellerie, broserie, chaussures, etc., etc.

La salle des meubles a été tellement encombrée dès l'ouverture de la halle, que l'on a dû disposer du grenier pour y installer les meubles de moindre valeur.

Le bâtiment appartient à l'Etat de Bâle, qui l'a mis gratuitement à la disposition de la société, pour vingt ans ; celle-ci a dû, il est vrai, faire subir à ce bâtiment des réparations importantes qui, avec l'acquisition du

mobilier, ont absorbé à peu près complètement le capital social.

Tout industriel, demeurant à Bâle, est admis à exposer les produits de son travail ; s'il n'est pas actionnaire, il paie une finance d'abonnement de 6 fr. par an, qui lui est retenue sur le produit de la première vente faite pour son compte.

La halle n'admet à l'exposition que des objets neufs ; elle reçoit des échantillons pour toutes les matières qu'il n'est pas nécessaire de montrer en grande quantité. Les ventes faites sur échantillons paient à la halle une commission de 2 % sur le montant de la vente. Pour toutes les autres marchandises exposées, et vendues, il est prélevé une commission de 5 % : elle peut être réduite pour les ventes dépassant 1000 fr.

Les marchandises qui ne sont pas vendues dans l'espace d'une année sont rendues à leur propriétaire, qui doit payer, comme loyer, le 2 % de la valeur de ces marchandises. La même commission est prélevée sur les objets qui sont retirés par leur propriétaire avant l'expiration d'une année ; cependant, si les marchandises n'ont pas été exposées plus d'un mois, la commission est réduite à 1 %.

Les tableaux renfermant des photographies, gravures, prospectus, annonces, paient une finance annuelle de 1 fr. par pied carré d'espace occupé.

Voici maintenant quelques renseignements sur les ventes qui se sont effectuées de octobre 1862 à octobre 1863, et dont la valeur totale est d'environ 444,500 fr.

Toutes les industries sont représentées dans la halle, mais celle qui prédomine essentiellement est l'ébénisterie, qui figure au tableau des ventes pour 59,600 fr. Après cela, nous voyons les ouvrages de tapissiers figurer pour 8500 fr., ceux de serruriers et mécaniciens pour 7600, ceux de tourneurs pour 5900 fr. ; etc, etc. Les horlogers, les ferblantiers, cordonniers, selliers, figurent encore au nombre de ceux qui obtiennent le plus de ventes à la halle.

Du mois d'octobre 1863 à la fin de février 1864, les ventes effectuées par la halle ont atteint le chiffre de 50,000 fr. On peut juger par là des services réels

que cette institution doit rendre à l'industrie bâloise et de l'importance qu'il y aurait, pour notre pays, à être doté d'un établissement analogue.

S. C.

Zigs-zags d'un botaniste.

V

Le Valais (suite).

Des Follaterres, un sentier principal et une foule de petits sentiers à l'usage des chèvres conduisent au village de Branson, à travers des cultures et des vignes cultivées à la valaisane. Branson mérite à peine le nom de village. La plupart des habitations demeurent fermées durant la plus grande partie de l'année, parce qu'elles appartiennent à des propriétaires de l'Entremont ou d'autres vallées, qui ne s'y rendent que pour les travaux de la vigne et pour la vendange; et le botaniste altéré et fatigué a souvent de la peine à trouver du pain et un verre de vin, car il n'y a pas même un cabaret. Cependant un botaniste de mes amis a réussi à s'y procurer du café au lait, mais quel café! c'était, m'a-t-il dit, une affreuse mixture, dont le goût n'avait presque rien du café. Probablement la fève de Moka avait été mélangée, pour raison d'économie, à je ne sais quelles racines torréfiées et désagréables, comme il arrive souvent dans la campagne.

J'eus un jour l'occasion d'entrer dans une de ces habitations que j'avais si souvent vues fermées. Revenant d'une herborisation longue et fatigante, je trouvai un propriétaire qui fermait sa porte et qui allait repartir pour la montagne avec son mulet et son char. Je lui demandai s'il n'y avait pas moyen d'avoir un peu de vin et un morceau de pain. — « Vous ne trouverez rien au village, me répondit-il; il y avait une *pinte* il y a deux ans, mais le *pintier* a mal fait ses affaires. Si vous voulez du vin, je vous en donnerai. Voulez-vous du blanc? j'entamerai un tonneau; si vous voulez du rouge, j'en ai aussi, mais il est *mêlé* avec du blanc, Oh! il est bon, vous verrez, mon blanc. Un *pintier* de Saint-Maurice est justement venu pour le goûter. Je veux le vendre vingt francs le setier. C'est mon fils, qui est notaire à Saint-Maurice, qui m'a envoyé ce marchand. Si vous voulez entrer, on ira chercher du blanc. » — Merci bien, je préfère du rouge. » Et le propriétaire prit un pot d'étain et descendit à la cave. Pendant ce temps, j'examinai un peu l'intérieur de l'habitation. Elle comprenait deux pièces: une cuisine grossièrement dallée, et une chambre meublée d'un lit avec un-sous lit en forme de chariot, plus une table grossière et deux bancs. Sur la table se trouvait une lampe rustique posée sur un pied en bois; quelques images et un petit crucifix décoraient les parois. Aux poutres de mélèze qui supportaient le plafond étaient suspendu du raisin rouge et blanc de la

dernière récolte. Ce raisin était très-bien conservé, bien qu'on fût au milieu d'avril. Une botte d'absinthe et d'hysope, suspendue aussi au plafond, corrigeait un peu, grâce au parfum qui s'en exhalait, l'atmosphère étouffée et désagréable de la chambre.

Le propriétaire rentra avec son pot d'étain, alla rincer un verre, ce dont je lui sus gré, et me versa son rouge *mêlé*, tout en me vantant le blanc, et aussi le rouge, et en m'offrant même de l'eau-de-vie de marc qu'il avait distillée lui-même. J'avais vu dès l'abord que le brave homme avait un peu goûté son vin, peut-être même trop goûté. Il ne répondait guère à mes questions, et me faisait une longue histoire de toutes ses circonstances de famille, en revenant avec une prédilection marquée sur le fait que son fils était notaire à Saint-Maurice, qu'il avait étudié au collège, et qu'à présent il était *mosieu*. « Nous autres, vous comprenez, on n'a pas été au collège à Saint-Maurice, et on ne sait pas comme ça tant de choses. Quand mon fils vient à Sembrancher, il va faire visite au chanoine, parce qu'il a été au collège et qu'il aime les gens instruits. » Ce fils doit être une merveille, puisqu'il a été au collège de Saint-Maurice.

Mais le soleil descendait et allait bientôt disparaître derrière les Follaterres. Je laissai mon propriétaire fermer de nouveau sa porte et atteler son mulet, malgré les offres qu'il me fit de profiter de son char, car j'avais encore une ou deux plantes à cueillir au pont du Rhône, sur le chemin qui conduit à Martigny.

Martigny, l'Octodurum des Romains, est bâti sur les alluvions de la Dranse, qui descend de l'Entremont. Je n'ai su y voir d'intéressant que la belle tour de la Bâtia, qui, du haut de sa colline, a l'air de surveiller la vallée et rappelle l'époque féodale et les luttes du Bas-Valais contre les ducs de Savoie. On y trouve quelques beaux hôtels qui, dans la belle saison, fourmillent de touristes en passage. C'est en effet un point central d'où les voyageurs se dirigent sur le col de Balme ou la Tête-Noire, pour aller à Chamounix; sur l'Entremont, pour aller au Saint-Bernard et en Italie; enfin, sur Louèche et le Haut-Valais. Si vous arrivez au printemps ou en automne, saisons mortes pour les hôtels, vous y êtes bien traité et à bon marché; l'hôte est prévenant, l'hôtesse est charmante, vous y avez du vin de Vétroz à deux francs la bouteille et à moins. Mais malheur à vous, si, botaniste poudreux et harrassé, vous abordez ces mêmes hôtels en été: la maison est pleine de touristes élégants, de baigneurs splendides qui s'en vont à Saxon et à Louèche, d'Anglais qui montent au Saint-Bernard ou en descendent; de nombreux mulets tout enharnachés attendent à la porte; quarante personnes au moins dînent à table d'hôte; le maître d'hôtel, sa femme, ses filles, ses servantes et ses sommeliers, tout s'empresse, court, vole, et vous avez de la peine à vous faire entendre au milieu de ce tohu-bohu. Si vous voulez dîner à la table d'hôte, à votre service; mais si, après inspection de votre toilette, vous préférez le